



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 132607

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur les suppressions massives d'heures d'enseignement en Seine-Saint-Denis envisagée pour l'année prochaine par son prédécesseur. Elles sont inacceptables. Au mois de septembre 2012, si rien n'est fait, les collégiens de Montreuil vont être ainsi privés de 206 heures hebdomadaires d'enseignement. Pour le seul lycée Condorcet, ce sont 165 heures hebdomadaires qui disparaîtront, soit près de deux classes. Ces baisses drastiques se traduiront notamment par la suppression d'enseignements culturels, artistiques et sportifs, la suppression des demi-groupes, la fin des groupes de soutien et d'aide individualisée, la suppression de l'enseignement de certaines langues étrangères et même l'impossibilité d'assurer, dans certains établissements, les heures légales d'enseignement. Au soir de son élection, le nouveau président de la République a souhaité être jugé sur deux engagements majeurs, « la justice et la jeunesse », déclarant « qu'aucun enfant de la République » ne sera « abandonné » ou « discriminé ». Il souhaite que le nouveau ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative concrétise, notamment à Montreuil, ces engagements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132607

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4022

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)